

Nombre de membres :

- En exercice : 28
- Présents : 24
- Votants : 26
- Procurator(s) : 2
- Absent(s) excusé(s) : 2
- Absent(s) : 0

DEL 2020_058

Date de convocation :

Le 24 Juin 2020

Date d'affichage :

Le 24 Juin 2020

Fait à Aigondigné,

Le 30 Juin 2020

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme

L'an deux mil vingt, le 30 Juin à 20h00, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes, Place de la Mairie, Mougou, 79370 Aigondigné.

CONVOQUÉS : Aimon Céline, Audé Laurent, Baumgarten Christian, Biraud Vanessa, Bourdier Christine, Cousset Alain, Daguts Karine, Didier Emilien, Dobirot Philippe, Dumortier Roselyne, Fleuriault Elvire, Garnier Céline, Gomes-Teixeira François, Guillorit Mikaël, Guillot Sandrine, Hipeau Gaëlle, Le Bars Arlette, Lecullier Lysiane, Magne Didier, Martinez Olivier, Melin Nicole, Noizet Michel, Rivault Pierre, Rouxel Patricia, Texier Fernando, Thibault Evelyne, Trochon Patrick, Zapata Laurie.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : ZAPATA Laurie pouvoir à ROUXEL Patricia
MARTINEZ Olivier pouvoir à THIBAUT Evelyne

Excusé(e)(s) : HIPEAU Gaëlle, BIRAUD Vanessa

Absent(e)(s) :

Secrétaire de séance : GOMES-TEXEIRA François

Délibération 2020_058 : AFFAIRES GENERALES

Objet : NOMINATION D'UN DELEGUE AU SIVOM JEAN MIGAULT

Madame Le Maire expose qu'à la suite de la démission de Monsieur WOZNA Jean-Claude de son mandat de conseiller municipal, il convient de désigner un délégué représentant la commune au SIVOM Jean Migault.

Madame Le Maire propose sa candidature en tant que titulaire et non suppléante comme prévue dans la délibération du 9 juin 2020 et la candidature de Mme THIBAUT Evelyne en tant que suppléante.

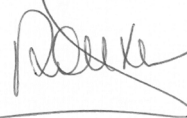
Vu la délibération du 9 juin 2020 désignant les délégués au SIVOM Jean Migault
Considérant la démission de Monsieur WOZNA Jean-Claude de sa fonction de conseiller municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et/ou représentés désigne :

- Madame ROUXEL Patricia comme déléguée titulaire en remplacement de Monsieur WOZNA Jean-Claude
- Madame THIBAUT Evelyne comme déléguée suppléante en remplacement de Mme Patricia ROUXEL



Le Maire,
Patricia ROUXEL



Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le :

Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.